



Mercredi 21 juin 2017

## Plan canicule

### La Ville rappelle les mesures de précaution et les bonnes pratiques à mettre en œuvre

**La France connaît actuellement un épisode caniculaire. Face aux pics de chaleur, le département de Seine-Maritime a été placé en vigilance orange. La Ville de Rouen a pris l'ensemble des mesures nécessaires et rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre durant cette période.**

En plus du recensement des lieux où se rafraîchir réalisé à la demande de la Préfecture, la Ville avait d'ores et déjà anticipé le déclenchement du plan canicule par l'envoi d'un courrier adressé en mai à tous les Rouennais de 70 ans et plus (environ 8.000 noms) pour leur proposer de s'inscrire sur le fichier canicule. Cette inscription permet à ces personnes de bénéficier d'une vigilance particulière au moment du déclenchement de l'alerte canicule par la Préfecture. **Les Rouennaises et les Rouennais concernés peuvent s'inscrire via le lien ci-après : <https://www.rouen.fr/formulaire/inscription-au-fichier-canicule>.**

Avec le déclenchement du niveau de vigilance orange, la Ville a également rappelé, conformément au plan canicule départemental, les mesures à mettre en place, dans l'ensemble de ses équipements municipaux recevant du public: les crèches, les écoles, les établissements accueillant les personnes âgées, les accueils de jour. Les fontaines de la ville fonctionnent également pour permettre une bonne hydratation. Dans les conditions climatiques actuelles, la Ville rappelle à tous les habitants qu'il est important de boire régulièrement, de manger en quantité suffisante, d'éviter les efforts physiques, de maintenir son logement frais et de donner des nouvelles à ses proches.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[cabinetdumaire@rouen.fr](mailto:cabinetdumaire@rouen.fr)  
02 35 08 69 30/37

L'ensemble des informations et des bonnes pratiques à mettre en œuvre en cas d'épisodes de canicule sont disponibles sur le site de la Ville <https://www.rouen.fr/plan-canicule> et de la Préfecture : <http://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/VIGILANCE-ORANGE-CANICULE-Pic-de-chaueur-prevu-aujourd-hui.-Prudence-suivre-les-recommandations>. Une plateforme téléphonique dédiée a également été ouverte par la Préfecture. Pour toutes informations liées au plan canicule départemental, appelez gratuitement le **0 800 06 66 66**.



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
**ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES**

**MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER**

**MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR**

**DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES**

**MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE**

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**NE PAS BOIRE D'ALCOOL**

**ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES**

**EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15**

@MinS001Sante

Ministère des Solidarités et de la Santé